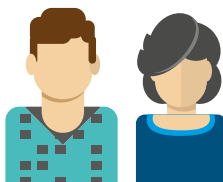


CECICS

PARCOURS DES PATIENTS
INSUFFISANTS CARDIAQUES
SÉVÈRES EN ÎLE-DE-FRANCE

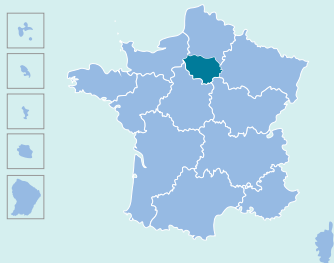


Mettre en place une cellule d'expertise et de coordination pour l'insuffisance cardiaque sévère, au sein de l'hôpital, pour assurer la coordination, la télésurveillance et l'optimisation thérapeutique par transfert de compétence



Porteur du projet :

AP-HP



ÎLE-DE-FRANCE

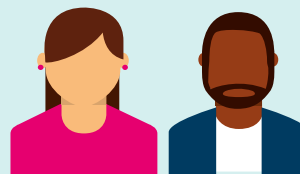


Durée : 4 ans



Fonds pour l'innovation du système de santé (FISS) :
2.422 K€

Fonds d'intervention régional (FIR) :
870 K€



4.880 patients



Publié au Recueil des Actes Administratifs
le 02/01/2020



Financement complémentaire et partiellement substitutif : forfait à la séquence (annuelle), par patient et selon le niveau de sévérité



Art.
51

Innovation

En santé